### Création d'une Section Sportive Scolaire (SSS) en Tir sportif

**Auteur:** 

Marie Pierre Roussard (mariepierre.roussard@neuf.fr)
Professeur d'EPS au lycée "Les Pannevelles " 77160 Provins

et entraîneur de club au sein de la FFTir.

Date de publication : Février 2017



## GE D'EXPÉRIENCE »

PAR

### Public cible:

Les élèves du lycée professionnel "Les Pannevelles" à Provins sont recrutés en priorité qu'ils soient déjà tireurs ou non. Un aménagement de la carte scolaire permet à d'autres élèves de pouvoir s'inscrire au lycée et dans la Section Sportive Scolaire (SSS) après avis de leur chef d'établissement et du proviseur du lycée "Les Pannevelles" dans le cas où il resterait des places disponibles.

### Objectif et contexte:

La SSS a été ouverte en septembre 2016, alors qu'il n'existait plus, en France, de section sportive en Tir. Le lycée participait déjà au circuit de compétition UNSS en Tir sportif depuis 2014, avec un partenariat pour la pratique dans le cadre de l'Association Sportive (AS) avec L'APTC (Association Provincise de Tir à la Cible) à raison de 2 fois 1h30 par semaine.

La convention passée entre le lycée et le club permet d'accéder gratuitement aux infrastructures et aux matériels de tir. Le lycée dispose d'un Internat et le stand de tir se trouve à 200m.

Le lycée a reçu le soutien de la FFTir pour ce projet.

La section a pour objectif :

- de permettre à 18 élèves de pratiquer et de progresser dans leur sport favori toute en menant de front leurs études.
- d'être la vitrine du Tir sportif en milieu scolaire et notamment dans le cadre de l'UNSS.
- d'être une première étape dans le circuit de détection vers le haut niveau.

# OBJECTIF ET CONTEXTE

### Scolaire et uriversiteire DÉVELORRANGE

### Descriptif de l'action :

### Principales étapes du montage du dossier de demande d'ouverture de la SSS :

- Septembre 2015 constitution par le lycée du dossier (soit un an avant l'ouverture de la section).
- Avant les vacances de la Toussaint (délai de rigueur), dépôt de ce dernier auprès de l'inspection académique de Créteil via le « PACK EPS » (outil numérique des professeurs d'EPS).

### Modalités de recrutement / sélection des candidats :

Des tests de sélection des candidats ont eu lieu fin juin 2016 suite au dépôt des dossiers d'inscription scolaires.

- 4 élèves issus de l'AS tir du lycée ont postulé et ont été reçus.
- 4 élèves nouvellement inscrits au lycée (en juin ) ont postulé : les 4 ont été reçus car ceux-ci ont montré leur motivation et des dispositions pour le Tir sportif.
- 5 élèves supplémentaires ont été inscrits après la rentrée, suite à une campagne de recrutement complémentaire en interne mais dirigée vers les élèves de classes de seconde uniquement.

Actuellement la section compte 13 élèves : 4 filles et 9 garçons.

### Principes de fonctionnement :

Les élèves de la section ont deux entraînements obligatoires par semaine : le lundi et le jeudi de 17h30 à 19h30. Ce fonctionnement en dehors des heures de cours a été choisi pour ne pas perturber les autres cours et collègues : sans ce choix la section n'aurait pas pu ouvrir !

Les entraînements sont assurés par Madame Marie-Pierre Roussard, sa double casquette, professeur d'EPS et entraîneur dans le club partenaire est un avantage indéniable.

Les entraînements sont construits de façon à répondre aux attentes et objectifs de chacun des tireurs présents à l'entraînement.

Les deux armes sont proposées dans un premier temps et les tireurs se « spécialisent » par la suite. La progression pédagogique est celle utilisée dans le cadre fédéral.

Les élèves de la SSS participent aux compétitions UNSS et FFSU aux niveaux académique et national. Ils se doivent de participer à d'autres activités proposées au sein de l'AS : cross, organisation du téléthon... mais également d'intégrer le dispositif « Jeunes officiels » de l'UNSS.

En plus du 10m, avant chaque période de vacances une séance de tir soit au 25m soit au 50m, est proposée afin de montrer aux tireurs les autres disciplines pratiquées au sein de la FFTir.

Une ligne apparaît sur leur bulletin pour une évaluation de leur investissement dans cette pratique.

### Investissements:

La section va pouvoir investir dans du matériel de tir pour la rentrée 2016 /2017 grâce à une subvention de la ville de Provins. Par accord ce matériel servira aussi en contre partie à certains tireurs de l'école de tir de l'APTC.

**Dynamique de groupe** : Après 3 mois, on peut constater que le groupe est déjà très soudé, les entraînements se font dans la bonne humeur et les tireurs font preuve de motivation dans leur pratique. Les plus expérimentés n'hésitent pas à conseiller et encourager les nouveaux pratiquants.

**Progrès et résultats**: Brice Nobili, un jeune cadet de la SSS vient de réaliser son 1<sup>er</sup> stage au sein du collectif national cadet. Un des objectifs étant d'aider à la détection, de faire le lien entre le milieu scolaire et le milieu fédéral, ce résultat est plus qu'encourageant et Brice de ce fait, fait partager aux autres sa nouvelle expérience.

**Résultats scolaires** : les professeurs principaux font remonter les informations concernant les résultats scolaires.

Au niveau du lycée: La section sportive est une vitrine de plus pour le lycée, un atout et un attrait supplémentaire. Au niveau du club: L'APTC accueille par le biais de la SSS un nouveau groupe de jeunes cadets et juniors, point positif, sachant que ces catégories d'âges sont peu représentées dans les clubs du fait de la poursuite d'études des jeunes tireurs.

**Perspectives**: Le groupe de la SSS est désormais dans l'attente des compétitions UNSS afin de se confronter aux tireurs des autres établissements avec des objectifs adaptés à chacun pour cette première année de pratique en milieu scolaire.

### Les points à améliorer :

Développer l'achat de matériel de tir plus adapté, de vestes, pantalons de tir et de gants....

Proposer la participation à un championnat départemental afin de se confronter en situation de compétition.

### Aller plus loin:

- Convention de partenariat entre le club et le lycée
- photos



### D'EXPÉRIEN PARTA

BILAN